



INSTALLATION EN AGRICULTURE : LE PARCOURS ET LE SUIVI DE L'INSTALLATION AIDÉE

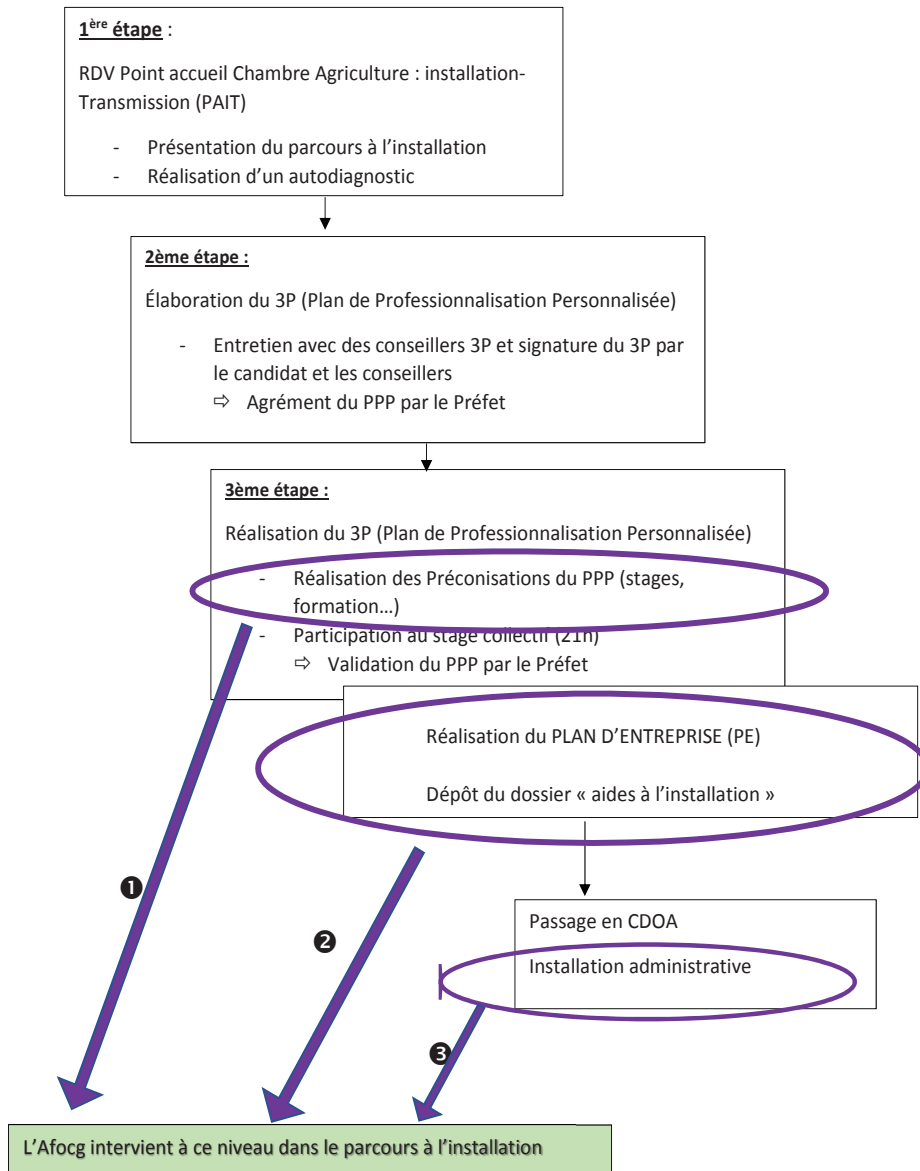
Pour poursuivre notre article sur l'installation paru dans notre bulletin d'avril dernier, nous allons vous présenter de façon schématique le parcours à l'installation et l'accompagnement des JA réalisé par l'Afocg, notamment dans le cadre du suivi à mi-parcours pour les installations post-2015.

1- Le parcours à l'installation :

Installation en agriculture : Le parcours à l'installation

Pour poursuivre notre article sur l'installation paru dans notre bulletin d'avril dernier, nous allons vous présenter de façon schématique le parcours à l'installation et l'accompagnement des JA réalisé par l'AFOCG, notamment dans le cadre du suivi à mi-parcours pour les installations post-2015.

1- Le parcours à l'installation :



(1) : L'Afocg peut intervenir sur nos 2 départements (49 et 85) au travers de journées de formations prévues dans notre catalogue de formation ; lesquelles peuvent s'intégrer dans les préconisations du Plan de Professionnalisation Personnalisée (PPP).

(2) : En 49, l'Afocg est labellisée pour l'accompagnement à la réalisation du plan d'entreprise (PE) du JA. Par conséquent, nous réalisons le plan d'entreprise avec le JA en nous assurant de la cohérence du projet d'un point de vue économique et financier. Nous veillons également à la complétude du dossier JA .

En 85, nous accompagnons les jeunes qui nous sollicitent en parallèle du parcours Chambre d'Agriculture pour des conseils économiques et stratégiques.

(3) : Au niveau de la phase administrative, l'Afocg réalise l'accompagnement juridique : création, ou modification de société, aide au remplissage des formulaires d'inscription au Centre de Formalités des Entreprises (CFE), clauses de transfert de DPB, etc...)

...

